
Approches comparatives et hétérogénéité des acteurs (titre provisoire)

Myriam Achour Kallel*¹

¹Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis/ Institut de recherche sur le maghreb contemporain (FSHST / IRMC) – 20, rue Mohamed Ali Tahar - Mutuelleville - 1002 Tunis - Tunisie, Tunisie

Résumé

Panel : Les Afriques au prisme de l'anthropologie de la parole : terrains et objets en contexte globalisé

L'intervention que je propose pour participer à une réflexion sur " les enjeux de l'anthropologie de la parole dans le contexte africain contemporain " globalisé sera articulée autour de deux axes. Le premier est relatif à la démarche comparative employée pour comprendre les usages langagiers ; le second à l'hétérogénéité des profils qui, intentionnellement ou non, bousculent l'équilibre langagier officiel sur le terrain tunisien qui constitue mon terrain d'observation.

Pour comprendre les usages langagiers comme pratiques sociales, la démarche comparative utilisée en anthropologie a tendance à relier le lieu d'observation à un ensemble géographico-culturel statique. Mon terrain tunisien serait ainsi pré-classable dans les packages suivants : pays du Maghreb, pays musulmans, pays arabophones, pays méditerranéens, pays africains voire parfois à le placer dans la catégorie problématique Middle East and North Africa (MENA). Je souhaiterais montrer que si ce spectre comparatif peut être d'une utilité incontestable, son élargissement ne l'est pas moins. Pour comprendre les pratiques de langues comme pratiques sociales à part entière, c'est aussi une configuration d'ensemble relative aux rapports aux langues, indépendamment de ce qu'elles sont, qui pourrait être retenue comme critère de comparaison. La pré-catégorisation basée sur l'emplacement géographique, la langue ou la religion pourrait alors avoir un autre sens.

Le second point que je souhaiterais aborder est relatif à l'hétérogénéité des profils qui reconfigurent l'échiquier linguistique officiel. Les politiques linguistiques en Tunisie posent l'arabe standard comme langue du pays. La récente constitution de 2014 consacre cette langue dans son article premier et évacue du coup le tunisien. Or ce qui est visible, sur Facebook notamment, correspond à une autre réalité marquée par une présence du tunisien. Cette réalité langagière se déploie sur le plan graphique (type d'alphabet utilisé), linguistique (langue, syntaxe) mais aussi indexical (ce que les gens veulent dire en utilisant cette langue de cette manière). Je montrerai la diversité des profils d'acteurs qui utilisent le tunisien pour terminer par soumettre au débat la question suivante : de quelle manière et en quels termes est-il possible d'apprécier l'écart entre langue officielle et langue en usage ?

*Intervenant